N°263 du mercredi 14 juillet 2021 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX

Résine de cannabis et cocaïne, les trafiquants brassaient d'importantes quantités de drogues

Faits divers page 10

Au quartier du Parc, l'élagage de la « *jungle urbaine* » se poursuit

Dossier page 2

Voilà maintenant près d'une décennie qu'un vaste plan de rénovation urbaine a été lancé au Nord de la commune pour transformer le paysage du quartier du Parc. Outre la réhabilitation du parc social et de son tissu commercial, ce défi urbain doit permettre de désenclaver la cité.

Actu page 4

LIMAY

Le maire PCF Eric Roulot démissionne

VALLEE DE SEINE
La station Seine aval placée sous « *vigilance renforcée* » Page 4

LIMAY
Prime Segur : le personnel non soignant d'Handi Val de Seine l'exige Page 6

MANTES-LA-JOLIE
Le gymnase Pierre Souquet aura son espace dédié au tennis Page 6

TRIEL-SUR-SEINE
Les réservistes communaux formés pour répondre aux « *crises* » Page 8

MANTES-LA-VILLE
Les centres de vie sociale retrouvent leurs agréments Page 8

AVIRON
Jeux Olympiques : Claire Bové armée pour « *se battre* » Page 12

VALLEE DE SEINE
Des répliques d'œuvres d'art parcourent le territoire Page 14

MEZIERES-SUR-SEINE

Une Maison France services à la place de la Poste en 2022

Actu page 8

Actu page 5

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

La Ville garde à l'œil la rénovation de la résidence des Fleurs

Actu page 7

MAGNANVILLE

L'audit sur la sécurité ne fait pas l'unanimité

Cette édition est la dernière de la saison 2020 - 2021,

Merci aux nombreux lecteurs et annonceurs qui nous ont fait confiance.

Retrouvez La Gazette en Yvelines dans ses présentoirs comme sur internet à partir du mercredi 1er septembre prochain !

VERNOUILLET

Au quartier du Parc, l'élagage de la « *jungle urbaine* » se poursuit

Voilà maintenant près d'une décennie qu'un vaste plan de rénovation urbaine a été lancé au Nord de la commune pour transformer le paysage du quartier du Parc. Outre la réhabilitation du parc social et de son tissu commercial, ce défi urbain doit permettre de désenclaver la cité.

KEVIN LELONG

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Il y a eu un travail sur les façades, où l'on est venu améliorer l'isolation thermique et remplacer les fenêtres*** », **détaille Marc Escargueil, directeur des programmes pour CDC Habitat, des opérations qui seront également engagées dans le reste du parc social.**

Dans son cocon de béton le quartier du Parc patiente toujours le temps d'achever sa mue. Dans cet ensemble de 16 immeubles construits en 1956, la vie est rythmée depuis plusieurs années par le ballet des ouvriers engagés sur ce vaste chantier de rénovation urbaine. Au gré des panneaux de travaux plantés aux quatre coins du quartier, les barres d'habitations changent d'apparence les unes après les autres.

Près de dix ans après les premières réflexions sur « *l'ouverture* » de la cité sur la ville, le bailleur social CDC Habitat, aura à la fin de l'année réhabilité la moitié de son parc de 743 logements et détruit dix d'entre eux. Alors que cette opération permettra à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) de tracer deux nouvelles voies, d'autres démolitions sont encore envisagées pour « *faciliter la circulation* » dans le quartier. De leur côté, certains habitants concernés par les premières phases de la rénovation, restent dubitatifs sur la qualité des travaux réalisés et s'interrogent sur les économies d'énergie promises.

« *À la fin du projet, 100 % des 820 logements (743 gérés par CDC Habitat, le reste par Logirep, Ndlr) auront une réhabilitation, leurs espaces intérieurs remis aux normes et tous les espaces publics, stationnement, circulation, aires de jeux seront requalifiés, rénovés avec une centralité commerciale nouvelle avec de nouveaux commerces et des commerces existants réinstallés dans des cellules optimales* », résume le maire vernolitain, Pascal Collado (SE), de la finalité du projet qui devrait s'étaler jusqu'en 2030.

Du côté de CDC Habitat, le bailleur social a d'ores et déjà investi 26 millions d'euros pour mener à bien la rénovation de 583 logements, dont 323 qui ont été livrés depuis 2019. La Ville ne bénéficiant pas des crédits nationaux de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), c'est de fait le Département des Yvelines qui participe au financement du renouvellement urbain au travers de son dispositif « *Prior'Yvelines* ».

« *Il y a eu un travail à la fois sur les façades, où l'on est venu améliorer l'isolation thermique et remplacer les fenêtres, mais aussi en termes de confort dans les logements avec des réfections de pièces humides, au niveau des équipements sanitaires* […] *des remplacements de menuiseries extérieures, des remplacements d'électricité et aussi des travaux d'améliorations des parties communes dans les halls et dans les cages d'escaliers* », détaille Marc Escargueil, directeur des programmes pour CDC Habitat, des opérations qui seront également engagées dans le reste du parc social.

Pour le bailleur cet investissement doit notamment permettre d'améliorer l'efficacité énergétique des logements et le cadre de vie des locataires. Selon Marc Escargueil, ces travaux permettraient un gain « *d'environ 32 % de consommation énergétique sur la résidence* », lui permettant ainsi d'atteindre un diagnostic de performance comparable aux constructions neuves.

Pour autant, les résidents rencontrés par *La Gazette,* et qui ont été concernés par les premières phases de réhabilitation, ne semblent pas totalement convaincus par ces dernières. « *Chez moi, les travaux se sont plutôt bien passés, mais ma voisine, elle est très embêtée depuis qu'ils ont touché au système électrique de chez elle* », rapporte l'un d'entre eux.

« *Dans l'ensemble, ce n'est quand même pas terrible*, note un retraité habitant l'allée des Pivoines. *C'est clair que c'est mieux pour l'aspect global, mais pour l'instant sur la facture, sur les charges, on n'a rien vu et en plus de ça le loyer a augmenté.* » Il poursuit : « *C'est une augmentation de quelques euros, à peine une dizaine il me semble et quand j'ai posé la question on m'a dit qu'ils ajusteraient si la consommation baisse, donc j'attends de voir.* »

Effectivement, selon CDC Habitat, au minimum, un an d'exercice serait nécessaire pour mesurer les premiers impacts sur les charges. « *Il y a deux phénomènes qui suivent la réhabilitation thermique d'un logement : le premier plus spécifiquement [est] lié au confort du locataire avec le remplacement des fenêtres et des façades qui permettent d'éviter tous les courants d'air qu'il pouvait y avoir et puis après les impacts sur les charges où là il faut qu'on retravaille les réglages de nos systèmes de chauffage et donc c'est quelque chose qui est un petit peu plus long en terme de recul pour ressentir le coût* », précise Marc Escargueil.

Sur l'augmentation constatée par les habitants sur leur quittance de loyer, celle-ci correspond à la contribution des locataires aux travaux d'économie de charge. Il s'agit-là d'une disposition incitative de l'Etat, encadrée par l'arrêté du 29 novembre 2009, permettant au bailleur qui réalise ces travaux sur un immeuble, de partager les gains d'économies de charge de celui-ci à part égale avec ses locataires durant les quinze ans qui suivent la réhabilitation.

Mise à part cela, les habitants voient plutôt d'un bon œil l'idée de faciliter la circulation à l'intérieur du quartier. « *On se retrouve souvent à faire des manœuvres pour se garer ou sortir dans les impasses ou comme le long de Lidl* », explique Inès. Un manque d'espace également souligné par l'enseigne elle-même qui prévoit de reconstruire un nouveau magasin dans le quartier « *aux standards de l'enseigne de Meulan-en-Yvelines* » annonce d'ailleurs Pascal Collado. Si le projet doit encore être ficelé, le principe a récemment été validé par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la Ville et le groupe Lidl.

« *Nous on veut y aller et accompagner les différents acteurs et les Vernolitains dans la rénovation de cet ensemble* », assure Ornella Tellaroli, responsable du développement immobilier de Lidl. Pour le groupe, le supermarché actuel, installé depuis 1998, est dépassé tant par son âge, que par sa surface. « *Ce qui est imaginé c'est un magasin qui correspond à notre nouveau concept : avec une surface qui tournera, selon le projet, autour de 1 400 m² (contre 750 m² actuellement, Ndlr) avec un parking en rez-de-chaussée et une surface de vente à l'étage* », détaille Ornella Tellaroli. Les premières projections donneraient une ouverture « *à l'horizon 2025* ». Avec ce remaniement de l'espace commercial, le promoteur Nexity devrait quant à lui construire 200 logements le long du boulevard de l'Europe. De même, les requalifications du centre social Les Résédas et de l'école élémentaire Annie-Fratellini sont attendues.

Autant d'aménagements qui nécessitent de revoir la circulation globale du quartier. Et pour desservir plus efficacement l'ensemble, GPSEO prévoit de créer deux nouvelles voies, en profitant notamment de l'espace créé par CDC Habitat lorsque celui-ci a détruit dix appartements pour scinder la résidence des Capucines en deux.

« *La cité du Parc a besoin d'être désenclavée, c'est-à-dire qu'il faut refaire de la circulation intra-cité puisqu'elle était quasiment impossible tellement le quartier était enfermé avec des barres d'immeubles qui sont peut-être les plus longues du territoire* », analyse Catherine Arenou (DVD) qui, par sa double casquette de conseillère communautaire déléguée à la politique de la Ville et vice-présidente du Département déléguée à la rénovation urbaine, pilote également le projet politique.

L'une de ces deux voie prolongera ainsi l'impasse des Ormes, transformée en « *route des Ormes* » et permettra, par exemple, de faciliter l'accès à l'école maternelle depuis le boulevard de l'Europe. La seconde, nommée rue du Colonel Beltrame, aura pour objet de recréer de la circulation à l'intérieur même du quartier « *alors que jusque-là, on le contournait plus qu'autre chose*, juge l'élue communautaire et départementale. *Ça rendra les choses beaucoup plus fonctionnelles.* »

Dans cette idée de « *donner plus d'aération au quartier* », de nouvelles démolitions pourraient être inscrites à la poursuite de la transformation de la cité. « *On a cette même réflexion sur deux autres secteurs où on pourrait apporter des percées visuelles et donner ce sentiment de moins être enfermé dans la jungle urbaine* », confie Marc Escargueil en précisant tout de même que « *ce sont des arbitrages qui ne sont pas forcément définitifs* ». Interrogé à ce sujet, Pascal Collado suggère que les perspectives totales de démolitions soient fixées à « *60 logements* ». ■

Très attendue, la mosquée sera construite au cœur du quartier

« *La mosquée est l'une des composantes indissociables de ce projet de rénovation du quartier du Parc* », estime le 1er avril, Pascal Collado quelques jours après que le permis de construire de celle-ci ait été validé. Porté par l'association musulmane du canton de Vernouillet, Verneuil et Triel, le nouveau lieu de prière va s'implanter au milieu des immeubles, entre l'allée des Coquelicots et celle des Violettes.

D'après le permis de construire, la bâtisse carrée de 577 m² sera notamment composée de deux salles de prières, surplombée d'un large dôme. Avec des dimensions de plus de 160 m², la première, située au rez-de-chaussée pourra accueillir jusqu'à 333 fidèles. Cent-quatre-vingt-quatre personnes devraient pouvoir se regrouper dans la seconde installée comme une mezzanine au-dessus de la salle principale. Des bureaux ainsi qu'une large salle de réunion permettront également à l'association cultuelle de s'organiser.

Un bail emphytéotique, validé par les services préfectoraux, a été signé entre la Ville de Vernouillet et l'association qui mènera, elle, la construction financée grâce à un appel de fonds. Contactée à de nombreuses reprises pour préciser le coût de l'ouvrage et l'échéancier de sa livraison, l'association musulmane du canton de Vernouillet, Verneuil et Triel n'a pas répondu à nos sollicitations.

« *Ils sont satisfaits de l'aboutissement de la démarche qui a été engagée depuis longtemps* », rapporte l'édile de ses échanges récents avec les membres de l'association musulmane. Et pour cause, depuis plusieurs années, ces derniers en étaient réduits à pratiquer leur culte dans une tente adossée à l'ancienne chapelle du quartier, située à 150 mètres du futur lieu de prière. « *C'était inadapté à la pratique religieuse*, souligne Pascal Collado. *C'est un projet qui était en gestation depuis une vingtaine d'années, mais qui n'avait pas pu aboutir pour différentes raisons donc on est ravis d'avoir permis d'accompagner ce projet pour qu'ils puissent enfin disposer d'un lieu descend.* »

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 500 COLLABORATEURS SERVENT 1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.

Made by CONTENT DESIGN LAB

Elior Participations, Société en Commandite par Actions au capital de 5.309.530 euros, dont le siège social est à Paris La Défense Cedex (92032), 9-11 allée de l'Arche, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 380 543 678 RCS NANTERRE

elior.fr

Elior enseignement
Direction du Développement Collectivités Territoriales
T:+33 1 71 06 70 00

elior

LIMAY

Le maire PCF Eric Roulot démissionne

Dans une lettre adressée le 6 juillet au préfet des Yvelines, l'édile, Éric Roulot (PCF), a annoncé sa démission. Elle a été confirmée à *La Gazette* le 8 juillet.

CELINE CRESPIN

Les rumeurs sur une éventuelle démission du maire de 64 ans, Éric Roulot (PCF), se sont confirmées. Dans une lettre adressée le 6 juillet au préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, l'édile limayen a annoncé sa démission à compter du 1er octobre prochain. Interrogé après le conseil municipal du 7 juillet, l'élu la démentait encore. Après que la nouvelle ait fuité dans les médias, le maire qui voulait initialement annoncer sa démission en septembre, l'a finalement confirmé à *La Gazette* en Yvelines le 8 juillet. Considérant que l'équipe de la majorité actuelle est apte à prendre le relais, Éric Roulot a annoncé que son état de fatigue ne lui permettait plus d'assurer sa fonction.

« *Si vous voulez la raison principale c'est mon état de fatigue* […]. *Cela commence à peser lourd sur mon état de santé donc la raison veut qu'aujourd'hui, en concertation avec ma famille, je puisse démissionner de mes responsabilités politiques parce que j'ai eu quelques alertes sur mon état de santé qui me font réagir dans ce sens-là* », confie-t-il. Deux autres causes, antérieures à ce début de mandat avaient également affecté le moral de l'élu : sa mise en cause pour violences après avoir frappé son voisin octogénaire à Fontenay-Saint-Père en décembre 2018, dans un conflit de voisinage latent, et une campagne municipale particulièrement agressive dans tous les camps en présence.

Quant à la décentralisation de certaines compétences communales à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), l'édile affirme que cela rend la fonction de maire de plus en plus difficile. « *Je pense qu'il y a du sens à créer cette structure pour gérer les problématiques de transport, de développement économique* […], *toutes ces questions-là qui nécessitent de dépasser le périmètre de la commune. Mais, pour tout ce qui est des compétences locales notamment la propreté, je pense que la propreté des communes est une compétence qui devrait rester dans la commune* », détaille-t-il.

L'annonce de la démission d' Éric Roulot ne surprend néanmoins pas l'opposition qui la considère toutefois comme une « *duperie* » pour les électeurs ayant voté en sa faveur lors des élections municipales de 2020. « *Notre liste l'avait laissé entendre durant la campagne, on se doutait qu'il passerait la main à Djamel Nedjar, il s'en était défendu d'ailleurs, Nedjar aussi* », affirme le 12 juillet le conseiller municipal d'opposition communiste, Mickaël Boutry du groupe Un nouveau souffle pour Limay.

Tout comme lui, la conseillère municipale d'opposition du groupe Limay Demain 2020, Cécile Dumoulin (LR), n'est pas étonnée de la démission de l'édile. « *C'est un secret de polichinelle. Avant les élections municipales c'était déjà dans les tuyaux !* », s'exclame-t-elle en ajoutant qu'un tel fonctionnement est récurrent à Limay. « *On n'est pas surpris par les manipulations*, déclare-t-elle. *Cela fait depuis Quettier (maire entre 1977 et 1995, Ndlr) qu'il n'y a pas un maire qui a été élu dans un premier temps en passant par suffrage universel direct. D'ailleurs, [Jacques] Saint-Amaux a pris la place de Quettier, Roulot a pris la place de Saint-Amaux en cours de mandat et Nedjar aussi.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

Djamel Nedjar (à droite), le premier adjoint DVG en charge entre autres de l'urbanisme est pressenti pour succéder au maire Éric Roulot (PCF).

Bien que la décision de passer la main en cours de mandature avait effectivement été pensée par l'édile, Éric Roulot avoue cependant qu'il ne pensait pas que cela se ferait « *aussi rapidement.* » Quant au fait que les deux groupes d'opposition s'accordent à dire que Djamel Nedjar, l'actuel premier adjoint DVG en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du patrimoine bâti et du transport, et élu de la majorité depuis 2001, soit pressenti pour succéder à Éric Roulot, rien n'est encore acté. Le nouveau maire sera élu lors d'un vote du conseil municipal le 2 octobre prochain. Contacté, Djamel Nedjar n'a pas répondu à nos sollicitations dans les délais impartis à publication. Quoi qu'il en soit, l'opposition a d'ores et déjà annoncé qu'elle ne voterait pas en faveur du candidat proposé par la majorité.

« *Quelque soit le candidat, on sera forcément opposé* », affirme Cécile Dumoulin en précisant que la ligne politique de l'équipe municipale actuelle ne lui convient pas. Quant à savoir si le groupe Limay 2020 proposera un candidat, la conseillère municipale d'opposition ne se prononce pas encore. « *Je n'ai pas encore réfléchi, je n'ai pas encore parlé avec mon groupe* », avoue-t-elle.

La possibilité de proposer un candidat issu de son groupe, Mickaël Boutry, y a déjà pensé. « *Pour voter un candidat de la majorité, il faudrait que l'humain, le service public et l'intérêt collectif des Limayens et des Limayennes soient au centre de leurs projets. Notre liste, Un nouveau souffle pour Limay, a un projet en ce sens, un vrai projet de gauche*, assure-t-il. *Si nous voulons que cette ville retrouve ses valeurs et ses couleurs, nous serons dans l'obligation de présenter un candidat et nous inviterons les élus de la majorité à faire le bon choix.* »

Alors que l'ambiance lors des séances du conseil municipal était tendue entre la majorité et les groupes d'opposition, ces derniers sont convaincus que la démission d'Éric Roulot n'y changera rien. Pour eux, cela est d'autant plus vrai qu'une délibération visant à instaurer un délai de 48h pour envoyer les questions orales et de réduire le temps de parole des élus par délibération a été votée lors du dernier conseil municipal, le 7 juillet. Ce jour-là, après avoir exprimé leur mécontentement, tous les élus de l'opposition présents ont quitté la séance du conseil municipal.

« *Soit le règlement intérieur est modifié pour revenir vers un exercice normal de la démocratie participative au conseil municipal, soit rien ne change et, dans ce cas, soyez certains [que] nous ne resterons pas muselés* », précise Mickaël Boutry, d'un possible changement d'ambiance. « *Le plus anormal c'est qu'on limite le temps de parole* […]. *Pour chaque délibération, il n'y a qu'une seule personne qui intervient du groupe et il n'intervient qu'une seule fois* », déplore Cécile Dumoulin qui compte bien déposer un recours contre cette délibération. Une fois l'opposition partie, le maire a proposé de modifier la délibération en proposant « *deux interventions par groupe et par délibération ne dépassant pas trois minutes chacune* ». Selon lui, une telle délibération permet de « *canaliser [le débat] pour éviter de se retrouver dans un conseil municipal qui commence à 7 h le soir et qui se termine à une heure du matin. Je pense que ce n'est pas productif* ». En aparté, il a confié à *La Gazette* que l'ambiance parfois pesante au conseil municipal était « *très fatiguant[e]* ». ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

La station Seine aval placée sous « *vigilance renforcée* »

Le ministère de la transition écologique a annoncé mettre en place ce dispositif depuis le 1er juillet, en pointant du doigt des « *incidents fréquents ou des non-conformités récurrentes* ».

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le ministère demande ainsi au Siaap « *d'élaborer et de lui remettre un plan de mise en conformité* », qui devra être mis en œuvre « *d'ici le 31 décembre 2022* ».

Le couperet est tombé pour la station d'épuration Seine-aval, plus grande d'Europe, située sur les communes d'Achères, Saint-Germain-en-Laye et Maisons-Laffitte.

Le 1er juillet dernier, le ministère de la transition écologique a placé l'installation gérée par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) en « *vigilance renforcée* », avec 13 autres sites industriels faisant l'objet « *d'incidents réguliers ou de non-conformités récurrentes* », indique le communiqué de presse. Le ministère demande ainsi au Siaap « *d'élaborer et de lui remettre un plan de mise en conformité* », qui devra être mis en œuvre « *d'ici le 31 décembre 2022* ». Le 3 juillet 2019, l'unité de clarifloculation avait été ravagée par un incendie d'origine électrique. Début mars, lors d'une réunion du comité de suivi, l'audit de sécurité attribuait une note de 1,5 sur 5, rapportait *Le Parisien*. Parmi les mesures présentées au ministère par le Siaap se trouvent « *la mise en place de la détection incendie dans les locaux sensibles* », « *réfection du cloisonnement* » ou encore la « *mise en place d'une entité indépendante de l'exploitation et garante de la sécurité des procédés* ». ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

De nombreuses opérations de vaccination durant l'été

En plus du centre de vaccination de Mantes-la-Jolie qui restera ouvert durant l'été, des opérations éphémères auront lieu comme sur la base de loisirs du Val de Seine cette semaine.

Alors que la plupart des centres de vaccination de vallée de Seine ont prévu de fermer leurs portes durant l'été, les services de la préfecture et de l'Agence régionale de santé (ARS) souhaitent « *poursuivre et intensifier les actions de dépistage et de vaccination* ».

> « ***Poursuivre et intensifier les actions de dépistage et de vaccination*** »

Ainsi, de nombreuses opérations éphémères seront organisées tout au long de l'été en complément du centre de vaccination mantais qui, lui restera ouvert. « *Le maillage restera dense au cours de l'été* » assure la préfecture dans un communiqué de presse détaillant les opérations à venir.

Elles auront lieu les 23 et 24 juillet sur l'aire d'autoroute de Morainvilliers, le 30 juillet et le 4 septembre « *au cœur des quartiers des Mureaux* », sur la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine les 16 et 17 juillet. En parallèle, il sera également possible de se faire dépister entre 11h et 18h. Des opérations de vaccination auront lieu dans les centres sociaux de Carrières-sous-Poissy, du 24 au 26 août. ■

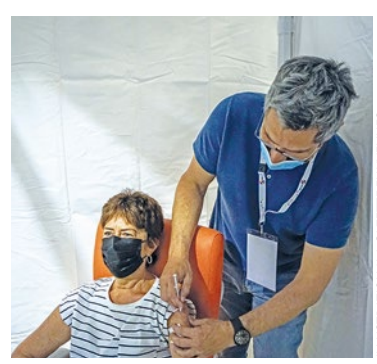
ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

De nombreuses opérations éphémères seront organisées tout au long de l'été en complément du centre de vaccination mantais qui, lui restera ouvert.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

La Ville garde à l'œil la rénovation de la résidence des Fleurs

Lors d'un live Facebook consacré à la rénovation urbaine du quartier de 3 000 habitants, le maire a annoncé l'organisation d'une réunion publique à la fin du mois de septembre.

KEVIN LELONG

Amorcée en 2019, la rénovation urbaine de la résidence des Fleurs, elle-même située dans la zone d'aménagement concertée (Zac) Saint-Louis, n'est pas de tout repos pour ses habitants. Entre des délais repoussés, une sécurité du chantier pointée du doigt, et l'insalubrité parfois constatée dans les logements, de nombreux sujets ont été remontés à la municipalité ces derniers mois.

Cette dernière a organisé un live Facebook le 18 juin afin de faire un point global sur l'avenir du quartier et annoncer des moments d'échanges à venir. Classée comme quartier en politique de la Ville, la résidence des Fleurs est un ensemble d'immeubles construits au début des années 1970 derrière l'hypermarché Leclerc Saint-Louis. Dans ce parc de 859 logements, où vivent quelque 3 000 Carriérois, un vaste plan de réhabilitation, mené par le bailleur CDC Habitat, est en cours et devrait se poursuivre jusqu'au début de l'année 2024.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En engageant plus de 21 millions d'euros dans cette opération, visant à la fois à moderniser le parc de logements sociaux mais aussi à reconfigurer les espaces extérieurs, le bailleur souhaite ainsi redorer l'image du quartier.

Un postulat qui mérite, selon le maire, Eddie Aït (SE), « *une attention particulière parce qu'il faut le dire aussi, 34 % de la population du quartier vit en dessous du seuil de pauvreté* ». En engageant plus de 21 millions d'euros dans cette opération, visant à la fois à moderniser le parc de logements sociaux mais aussi à reconfigurer les espaces extérieurs, le bailleur souhaite ainsi redorer l'image du quartier de façon à mieux l'intégrer dans le paysage urbain.

« *L'idée de ce programme, c'est d'avoir des bâtiments plus vertueux en terme d'isolation thermique, par l'extérieur d'abord en remplaçant les menuiseries extérieures et les volets roulants* », détaille l'édile carriérois. Alors que ces travaux de réhabilitation sont encore en cours dans la plupart des immeubles, CDC habitat prévoit également de retourner les halls d'immeubles, jusque-là dirigés les uns en face des autres entre les allées piétonnes, vers la rue.

De nombreux riverains ne semblent pourtant pas satisfaits de la qualité des travaux et de la communication du bailleur. « *Mon plafond s'effrite depuis des années, depuis qu'ils [les ouvriers] ont refait la terrasse du toit, le bailleur a fait venir des personnes et depuis plus de nouvelles* », commente par exemple Fanta. Interpellée à de nombreuses reprises sur ces problématiques la municipalité a mis en place une adresse mail spécifique pour les résidents : residencelesfleurs@carrieres-sous-poissy.fr.

« *Cette réhabilitation, elle est mal vécue et elle n'est pas bien accompagnée, il faut le dire* […] *il n'y a pas assez d'échanges*, rapporte notamment Eddie Aït. *La période de confinement n'a rien arrangé en termes d'abandon de chantier, reprise de chantier, barrière de chantier par terre ou engins qui cassent la table de ping-pong, qui circulent à proximité des enfants.* » Au cours de son live, le maire a annoncé qu'il visitera le chantier en fin de semaine pour effectuer un contrôle.

Selon l'édile, des « *infractions caractérisées sur l'insalubrité* » auraient également été relevées dans le quartier. « *Les principales problématiques sont des moisissures, des isolations défaillantes, des odeurs nauséabondes, la présence de rongeurs et de punaises de lit* », détaille-t-il. Pour tenter de faire renaître le dialogue, une réunion publique entre habitants, bailleur et Ville sera organisée à la fin du mois de septembre. ■

Une mutation globale du quartier

La rénovation urbaine du quartier des Fleurs s'inscrit également dans une vision à plus grande échelle de l'avenir de la Zac Saint-Louis, souhaitée par la Ville. Cette dernière ambitionne effectivement de rendre le secteur plus vivant et plus agréable à vivre en y implantant différents services. L'implantation de commerces au niveau de la rue Daniel Blervaque a ainsi été évoquée.

« *Dans le cadre de cette rénovation urbaine, la mairie a souhaité avoir de nouveaux commerces* […] *avec l'installation d'une boulangerie et d'une nouvelle surface commerciale d'environ 200 m²* », assure Eddie Aït. À la demande de la municipalité, un local de 80 m² devrait également sortir de terre pour accueillir « *un local jeune ou un service public* ».

De même, une salle située en face de l'école Surcouf qui est aujourd'hui murée, pourrait être réhabilitée pour y installer l'agence postale, une annexe de services municipaux de proximité ainsi qu'une annexe de la police municipale « *pour qu'elles reviennent dans le quartier* ».

LIMAY

Prime Segur : le personnel non soignant d'Handi Val de Seine l'exige

Le 8 juillet, le personnel du foyer d'accueil spécialisé Jacques Saint-Amaux et de la maison d'accueil spécialisée Henri Cuq ont fait grève devant cet établissement. Ce mouvement était soutenu par la direction.

CELINE CRESPIN

L'union fera-t-elle la force ? Le personnel non soignant du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Jacques Saint-Amaux et de la maison d'accueil spécialisée (MAS) Henri Cuq l'espère. Ils veulent la prime Segur d'un montant de 183 euros net mensuel dont le but initial est de valoriser les métiers des soignants et des professions paramédicales. Avec le soutien des soignants de ces deux établissements de Handi Val de Seine, un mouvement de grève organisé par la CGT et la CFTC a eu lieu le 8 juillet devant la MAS. Elle a réuni, dès le matin, une cinquantaine de personnes sur les 70 emplois à temps complet du FAM et les 60 emplois à temps plein de la MAS. Pour maintenir une présence auprès des patients, des salariés ne débrayaient qu'en après-midi.

« *Autant nous, en janvier 2022, les paramédicaux (du secteur privé à but non lucratif, Ndlr), on va toucher la prime, autant les autres professions, elles, elles ont été sorties de l'accord Segur alors qu'elles ont été aussi présentes que les paramédicaux. C'est fortement injuste qu'ils soient oubliés* », affirme l'ergothérapeute au FAM et déléguée syndicale à la CFTC, Nathalie Lepage, en soutien aux professions liées notamment au domaine de l'éducatif dans ces structures.

La grève était soutenue par la direction, présente sur place. « *Dans un même établissement, on ne peut pas avoir certains [métiers] qui sont valorisés et d'autres qui ne sont pas revalorisés. Tout le monde intervient auprès du même public et on a besoin de tout le monde* », déclare la directrice de la MAS Henri Cuq, Isabelle Chevriot-Fayol.

Selon le site Handi Val de Seine, cet établissement accueille des personnes en situation de « *polyhandicap, des troubles du comportement ou souffrant d'une infirmité motrice cérébrale* » tandis que le FAM Jacques Saint-Amaux est dédié aux « *personnes handicapées mentales ou atteintes de handicaps associés dont le degré d'autonomie rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne* ».

La directrice des ressources humaines de Handi Val de Seine, Isabelle Bourgeon, et la directrice générale adjointe de l'association, Sybille Godeau étaient présentes. Selon cette dernière, des débrayages avaient lieu dans les 19 établissements de l'association.

« *Au mois de septembre, on essayera de mobiliser beaucoup plus de monde* », prévient la déléguée syndicale de la CGT et aide médico-psychologique au FAM, Corinne Evrard. Une pétition intitulée La Ségur pour tous et réunissant 243 signatures le 9 juillet est en ligne sur mesopinions.com. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Dès le matin, le mouvement de grève a rassemblé une cinquantaine de personnes devant la maison d'accueil spécialisée Henri Cuq. D'autres mouvements pourraient voir le jour en septembre.

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Aquasport : pour éviter les noyades, la piscine sensibilise le public

Durant la semaine du 28 juin, la piscine Aquasport s'est associée aux 12e journées nationales de prévention de la noyade en partenariat avec les pompiers de Magnanville.

LA GAZETTE EN YVELINES

« *Cela permet de se sensibiliser aux actions [de premier secours] et d'être prêt le jour où cela arrive* », affirme Adrien, un Mantevillois de 14 ans, après que le pompier lui ait expliqué les gestes qui sauvent à l'aide d'un mannequin.

« *Il y a 1000 noyades par été en France.* » Pour le directeur d'Aqualude, à Mantes-la-Jolie et futur directeur du centre aquatique Aquasport à Mantes-la-Ville, Clément Czyz, ce constat suffit à lui seul à justifier l'intérêt de Vert Marine, le gestionnaire de ces deux équipements de la communauté urbaine, à participer aux 12e journées nationales de prévention de la noyade en partenariat avec la caserne des pompiers de Magnanville. Durant la semaine du 28 juin, des ateliers pour se former aux gestes qui sauvent ont eu lieu auprès des scolaires et des écoles de natation. Le mercredi et le week-end, des événements en accès libre ont aussi concerné le grand public.

« *Cela permet de se sensibiliser aux actions [de premier secours] et d'être prêt le jour où cela arrive* », affirme le 30 juin, Adrien, un Mantevillois de 14 ans après que le pompier lui ait expliqué à l'aide d'un mannequin installé sur le bord d'un des bassins les gestes à effectuer. Le pompier est satisfait de la réponse. « *En France, on est en retard sur le secourisme* », déplore-t-il. Un peu plus tôt, durant un cours de natation, un maître nageur a appris aux enfants à ramener un mannequin au bord du bassin. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le gymnase Pierre Souquet aura son espace dédié au tennis

Une fresque a été dévoilée ce jeudi 8 juillet dans le cadre d'un partenariat entre la marque Oppo et l'association Fête le mur. Le parking du gymnase sera prochainement réhabilité pour pouvoir pratiquer le tennis de façon sécurisée.

« *Aujourd'hui on inaugure un mur, ce n'est pas juste une belle fresque, c'est un lieu qui va devenir un lieu de vie, on va pouvoir jouer échanger des balles, que ce soit des balles de tennis ou d'autres sports* », souligne Julian Clobus, directeur marketing et communication chez Oppo, marque d'objets connectés partenaire notamment de Roland-Garros ce jeudi 8 juillet.

LA GAZETTE EN YVELINES

« *Aujourd'hui on inaugure un mur, ce n'est pas juste une belle fresque, c'est un lieu qui va devenir un lieu de vie* », souligne Julian Clobus, directeur marketing et communication chez Oppo, marque d'objets connectés partenaire notamment de Rolang-Garros ce jeudi 8 juillet.

« *Une action d'insertion sociale* »

Avec l'artiste Tim Marsh, la marque est à l'origine d'une fresque venue orner le mur du parking du gymnase Pierre Souquet, dans le quartier du Val Fourré. À terme, d'ici la rentrée, cet espace sera réhabilité pour permettre à l'association Fête le mur, créée par Yannick Noah en 1996, et présente dans le quartier depuis novembre 2018, de pratiquer le tennis dans des conditions plus sécurisées.

« *C'est surtout une opération par rapport au quartier sensible qui n'a pas trop l'occasion de faire du tennis et l'idée c'est de faire un peu une action d'insertion sociale grâce au tennis, parce qu'ils ne font pas que du tennis, ils font des sorties* », souligne Bernard Thuet, adjoint aux sports mantais. À Mantes-la-Jolie, Fête le mur suit environ 40 enfants. ■

MAGNANVILLE

L'audit sur la sécurité ne fait pas l'unanimité

Le 5 juillet, le bilan de l'audit demandé en début d'année par l'édile, Michel Lebouc (DVG), a été présenté avant le conseil municipal. Il a soulevé les interrogations de l'opposition.

CELINE CRESPIN

La présentation du bilan de l'audit sur les questions de prévention, de médiation et de sécurité par le cabinet de conseils en sûreté urbaine et en prévention des risques, Cronos conseil, a été animée. Réalisée avant la séance du conseil municipal du 5 juillet, elle a été le théâtre d'un débat entre l'édile, Michel Lebouc (DVG), qui avait demandé la réalisation d'un tel audit en début d'année, et l'opposition. Cette dernière était sceptique quant aux conclusions présentées.

« *Le but c'est de faire un état des lieux concret de ce que l'on vit aujourd'hui à Magnanville* », rappelle pourtant d'emblée l'édile en précisant que les chiffres présentés par Cronos conseil et montrant notamment une baisse, sur une période allant de 2019 jusqu'au premier semestre 2021, des cambriolages recensés en ville n'ont pas été « *orientés* » par le maire.

Cela ne convainc pas le conseiller municipal d'opposition, Nicolas Laroche (Modem). « *J'ai un petit doute méthodologique sur les chiffres qui ont été présentés, d'une part parce qu'on est sur des très petites quantités finalement et on ne sait pas trop ce que cela représente. Il serait peut-être intéressant de voir avec des communes un peu comparables en termes de faits par habitant* », déplore-t-il. À titre d'exemple, les faits de cambriolages recensés en ville sont passés de 29 en 2019 à 17 en 2020 et à 2 au premier semestre 2021.

Selon Antoine Heimann, le consultant du cabinet Cronos conseil en charge de la présentation de l'audit, cette diminution peut s'expliquer par le renforcement du télétravail, une présence des moyens humains mis en place par la Ville mais aussi par la vidéosurveillance. « *Si on est un voleur assez raisonnable, on ne va pas aller cambrioler une zone pavillonnaire dans laquelle on retrouve une caméra en entrée de quartier* », déclare-t-il.

« *J'ai un gros doute sur le développement de la vidéoprotection du fait de l'organisation de la commune de Magnanville. On a une commune qui a quelques points de rassemblement, le collège et le lycée, mais une fois qu'on a fait ces deux-là, on a fait vraiment l'essentiel. Après les rues et les ruelles ne peuvent pas être vidéoprotégées* », rétorque Nicolas Laroche qui opte plutôt pour de la surveillance entre voisins.

« *La vidéo, je ne suis pas un fan* […], lui répond Michel Lebouc. *Mais cette vidéo nous a servi* […] *à épingler [l'homme] qui a tagué l'ensemble des panneaux de campagne électorale de tout le monde sauf un parti politique.* » Selon l'édile, il s'agit de l'individu qui l'a agressé le 1er juillet (voir notre édition du 7 juillet, Ndlr).

Alors que Nicolas Laroche affirme que la communication du maire laisse parfois imaginer que Magnanville est insécuritaire, l'édile déclare qu'il ne faut pas banaliser des faits de violence en ne les mentionnant pas. « *Magnanville, dans la circonscription de police, est la deuxième commune où il y a le moins de criminalité* », nuance-t-il.

Quant aux bagarres devant le collège, Michel Lebouc affirme qu'il y en a régulièrement. L'élu d'opposition, Alexandre Chambord s'exclame : « *À l'extérieur, ce ne sont plus des collégiens, ce sont des enfants qui viennent peut-être de l'extérieur !* »

Aucune décision des mesures qui seront prises à l'issue de l'audit n'a été annoncée.« *La décision sera au prochain conseil municipal ou à celui de novembre* », affirme le maire. Il a ensuite profité de la tenue du conseil pour nommer le conseiller municipal Mounir El Guehoudi à la charge de la délégation de la politique de sécurité publique. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

À l'issue de l'audit présenté en mairie, aucune décision des mesures à prendre n'a été actée. Selon le maire, Michel Lebouc (DVG), elle se fera « *au prochain conseil municipal ou à celui de novembre* ».

EN BREF

ANDRESY

Un déménagement en vue pour la police municipale

Le maire, Lionel Wastl (EELV), envisage d'installer d'ici « *deux ou trois ans* » le poste de police municipale dans le quartier des Charvaux au niveau de l'ancienne supérette Proxi.

Le 1er juillet, lors d'une conférence de presse présentant le bilan de sa première année de mandature, l'édile, Lionel Wastl (EELV), a indiqué vouloir déménager le poste de police municipale dans le quartier des Charvaux pour répondre à la demande des habitants du quartier. Les six agents ainsi que les deux postes d'ASVP seraient installés au niveau de l'ancienne supérette Proxi située avenue des Robaresses. « *Ce n'est pas encore sûr à 100 %, il faut être sûr de la faisabilité technique* », prévient Lionel Wastl. Bien que ce local soit jugé « *très grand* » par l'édile, avec une superficie d'environ « *150 m²* », sa construction en longueur fait qu'il n'a « *pas de fenêtre à l'arrière* ».

« *Avec les architectes, il faut donc voir ce qu'on peut faire* », déclare le maire au sujet de ce défaut. Selon lui, le local abritant actuellement le poste de police municipale, au niveau de l'angle des rues Pablo-Neruda et Jean-Philippe Rameau, est quant à lui voué à être « *détruit* ». Le déménagement de la police municipale n'est néanmoins pas prévu avant « *deux ou trois ans* ». ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts
Propreté urbaine
Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

MEZIERES-SUR-SEINE

Une Maison France services à la place de la Poste en 2022

L'agence postale méziéroise a souhaité mettre fin à son bail à partir du 31 août prochain. Cette Maison France services récupérera une activité de poste communale, ainsi que d'autres services publics.

LUCILE GIROUSSENS

Ce qui n'était encore qu'un souhait lors des conseils municipaux des 17 mai et 5 juillet derniers, a finalement été concrétisé par la venue du secrétaire d'État chargé de la ruralité, Joël Giraud (LREM), le 6 juillet. À la suite de la volonté de la Poste de résilier son bail au 31 août prochain, le local de 150 m² du 120 rue Nationale accueillera en 2022 une Maison France services pour « *assurer la pérennité et le renforcement des services postaux en proximité* », souligne l'édile méziérois, Franck Fontaine (LREM), le 17 mai.

Une ouverture « *35 h par semaine* »

Le coût de cette structure, qui en plus d'un service postal devrait voir apparaître des permanences de la Caisse d'allocations familiales ou de Pôle emploi, n'a cependant pas été précisé lors de ces conseils municipaux. Une convention de fonctionnement devrait être signée avec la Ville d'Epône pour se partager les frais. En parallèle, la Poste versera « *une indemnité compensatrice mensuelle de 1168 euros et une indemnité exceptionnelle de 3534 euros* », précise Franck Fontaine.

« *Aujourd'hui ils sont ouverts 12 h par semaine* », fulmine l'édile méziérois. De quoi provoquer la stupéfaction du secrétaire d'Etat : « *Douze heures par semaine dans une commune à 3700 habitants ?!* » Lui voit en ces Maisons France services un moyen de mutualiser « *et on fait en sorte que les gens aient un vrai service et pas un service au rabais* » et espère qu'à terme, elles deviennent « *la référence du service public sur le territoire* ».

« *Notre souhait puisqu'encore une fois elle sera intercommunale, pour qu'elle soit le plus efficace possible et qu'elle puisse répondre aussi aux exigences du gouvernement et notre ministre et de la préfecture c'est qu'il y ait au minimum quatre personnes dans cette Maison France services pour qu'elle soit vraiment ouverte 35 h par semaine* », détaille ainsi Franck Fontaine.

Lors du conseil municipal du 5 juillet, la création de deux postes pour faire fonctionner cette structure a ainsi été actée. « *Un troisième poste, en partie financé par l'État, sera proposé en septembre pour le portage du projet puis l'encadrement du service* », précise Arnaud Pasdeloup, adjoint aux affaires générales. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Joël Giraud (LREM), secrétaire d'État chargé de la ruralité, voit en ces Maisons France services un moyen de mutualiser « *et on fait en sorte que les gens aient un vrai service et pas un service au rabais* ».

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Les centres de vie sociale retrouvent leurs agréments

La Caisse d'allocations familiales a rendu les trois agréments, perdus lors de la mandature précédente. Elle finance ainsi trois postes de directeurs à hauteur de 120 000 euros.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Des travaux d'agrandissement seront également menés au centre de vie sociale Augustin Serre afin de pouvoir accueillir prochainement une maison des associations.

L'un des premiers objectifs du maire, Sami Damergy (SE), était de faire retrouver leurs agréments aux trois centres de vie sociales (CVS). Délivrés par la Caisse d'allocations familiales, ils avaient été retirés lors de la mandature précédente, pour des questions réglementaires. Ils leur ont été rendus au mois d'avril, avec un financement de 120000 euros pour financer des postes de directeurs. Deux directeurs ont ainsi été nommés et le recrutement de celui du CVS Arche en Ciel est en cours.

« *Le but c'est de recréer au sein de chacun des quartiers une cohésion sociale et ensuite au sein de chacun des CVS et chacun des quartiers une intercohésion qui fait qu'on va rayonner sur l'ensemble de la ville au travers d'activités qui seront communes* », indique l'édile. Des travaux d'agrandissement seront également menés au CVS Augustin Serre afin de pouvoir accueillir prochainement une maison des associations.

Parmi les axes développés, « *le manque de loisirs pour les 11-17 ans,* [...] *c'est aussi le manque de partenariats* », les actions tournées vers les seniors, mais aussi l'insertion, énumère Djibril Diagne, directeur du CVS Augustin Serre. ■

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Les réservistes communaux formés pour répondre aux « *crises* »

Le 26 juin, durant toute une journée, la protection civile s'est rendue auprès des réservistes de la réserve communale de sécurité civile pour les former au secourisme.

« *On vit dans une période d'égoïsme et il est important qu'on s'intéresse aux autres personnes.* » Cette volonté de s'investir pour autrui a conduit Jean-Luc, un Triellois de 71 ans, à s'inscrire il y a environ un mois à la réserve communale de sécurité civile. Comme lui, une dizaine de personnes est venue le 26 juin au poste de police municipale pour participer, durant toute une journée, à une formation de secourisme proposée par la protection civile. Après une partie théorique rappelant, entre autres, les procédures à suivre lorsqu'une alerte pour cause d'inondation est, par exemple, lancée, les réservistes ont également eu la possibilité de pratiquer un massage cardiaque sur un mannequin.

LA GAZETTE EN YVELINES

Durant la journée de formation, les réservistes ont eu la possibilité de pratiquer un massage cardiaque sur un mannequin.

« *Former un maximum de personnes* »

« *Plus il y aura de gens formés au secourisme, plus il y aura de gens sauvés ou aidés. Le but c'est de former un maximum de personnes* », déclare ce jour-là le formateur, Denis Radiguet qui s'occupe notamment de l'ouverture d'une antenne de la protection civile à Septeuil.

Selon le site internet de la protection civile, les citoyens de la réserve communale de sécurité civile « *se mettent à disposition en cas de crise* ». Pour le devenir, les habitants doivent se rapprocher de la Ville. ■

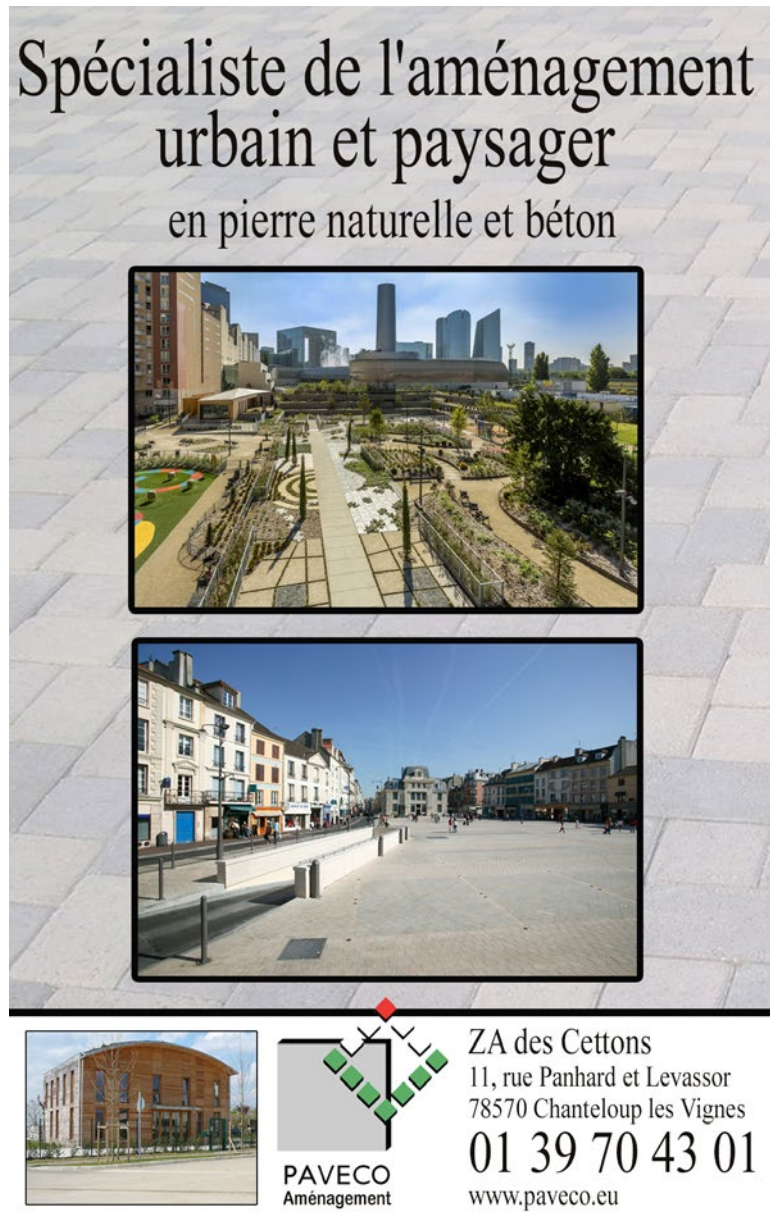

« ME SENTIR ENTOURÉE ET RASSURÉE, C'EST AUSSI ÇA, VIVRE L'ESPRIT LIBRE »

Maryse,
institutrice à la retraite

DOMITYS SAS au capital de 2000000€ - RCS Paris B488701434. • Document et photos (© Camille Malissen) non contractuels. • antithese-pub.com • 06/21

DOMITYS, LE CADRE IDÉAL POUR VIVRE SEREINEMENT LA VIE QUE VOUS AIMEZ

VOTRE APPARTEMENT
En location du studio au 3 pièces
Avec vos meubles

BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ
Une équipe 24h/24, 7j/7
Dans une résidence sécurisée

BIEN ACCOMPAGNÉ
Une restauration de qualité
Un large programme d'activités

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS DOMITYS PARTOUT EN FRANCE

Tout est mis en place pour vous recevoir dans le respect des mesures sanitaires

RETROUVEZ LA RÉSIDENCE
LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS
— 02 47 51 70 00 ou domitys.fr —
appel non surtaxé

Tour de France™ | DOMITYS
FOURNISSEUR OFFICIEL

FAITS DIVERS SECURITE

KEVIN LELONG

LES MUREAUX

Résine de cannabis et cocaïne, les trafiquants brassaient d'importantes quantités de drogues

Trois hommes qui appartenaient à un important trafic de drogue ont été condamnés vendredi 9 juillet à de lourdes peines de prison par le tribunal correctionnel de Versailles.

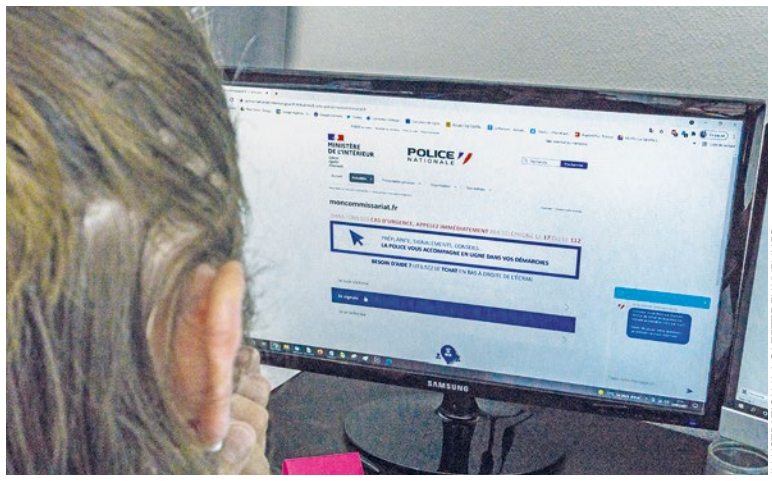

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'enquête sur cet important trafic de stupéfiants à débuté après les signalements anonymes d'un des dealers sur la plateforme *moncommissariat.fr*.

Du Val-d'Oise jusqu'au quartier des Musiciens aux Mureaux en passant par des transactions sur le parking d'une ferme, le circuit de distribution de ce trio de trafiquants de drogue était bien rodé. Pris dans les filets de la police au mois de juin, Jo., D. et Ja. ont finalement été condamnés par le tribunal correctionnel de Versailles à purger des peines allant de deux à cinq ans de prison ferme.

Les enquêteurs étaient sur la piste des trois protagonistes depuis plusieurs mois. Au mois de novembre, le commissariat des Mureaux reçoit un signalement anonyme sur la plateforme *moncommissariat.fr*, laissant entendre que D., un homme de 38 ans originaire des Mureaux, se livrerait à la vente de produits stupéfiants dans la commune. Connu des services de police pour des faits similaires, qui lui avaient d'ailleurs valu un séjour en prison en 2014, le trentenaire a effectivement repris du service depuis plusieurs mois déjà.

Pour s'en assurer, les policiers placent le dealer et sa voiture sous surveillance rapprochée. Alors que la filature est en cours, deux autres signalements viennent à nouveau mettre en cause ce père de sept enfants. « *Il y a eu une troisième dénonciation en avril 2021 selon laquelle vous vendez de la cocaïne et du cannabis dans le parking à côté de chez vous et [qui] précise que « vous n'étiez pas un petit dealer »* », rapporte la juge.

Dans les jours qui suivent, plusieurs acheteurs sont interceptés par la police à la sortie du point de deal et confirment le business du trentenaire. Lors des surveillances, les enquêteurs interceptent même les conversations de D. avec son fournisseur surnommé « *Chacal* ».

« *Il apparaît que le fournisseur s'apprêtait à partir en vacances au début du mois de juin et c'est ce qui a précipité une rencontre* », explique la juge. Comme prévu D. rejoint ainsi Jo., un membre de sa famille âgé de 30 ans et originaire de Saint-Gratien (Val-d'Oise), sur le parking d'une ferme pour opérer la transaction puis rejoint Ja., un ancien collègue originaire, lui, de Verneuil-sur-Seine, pour le fournir à son tour.

Une fois les constatations faites, la police organise une importante opération le 1er juin pour appréhender les trois suspects. Les perquisitions menées à leurs domiciles respectifs permettent ensuite de dissiper tous les doutes. Au total, les policiers ont découvert 2,4 kg de résine de cannabis, 220 g de cocaïne, ainsi que de nombreux vêtements de luxe pour près de 40 000 euros et d'importantes sommes d'argent.

Lors de leurs auditions, une certaine hiérarchie commence à se dessiner entre les trois hommes bien que les faits ne soient pas reconnus par tous. Ja., désigné par son avocate comme « *un toxico qui revend pour avoir sa consommation gratuite* », reconnaît tout de suite les faits. Le Vernolien explique ainsi qu'il se fournissait depuis près de deux ans auprès de D., pour près de « *31 000 euros de cannabis* ». Pour son avocate, plaidant un aménagement de peine, « *il n'avait même pas conscience qu'il participait à un trafic de grande ampleur* ».

Pour justifier la présence de stupéfiants chez lui, Jo. expliquera, lui, devant le tribunal qu' « *un grand de mon quartier m'a demandé de les garder chez moi pour lui rendre service* ». Mais pour la juge, ce père de deux enfants vivant des aides sociales menait un train de vie « *qui ne colle pas* » avec sa situation. En plus de posséder deux voitures, près de « *32 000 euros de vêtements et chaussures de luxe* » ont été retrouvés chez lui et alors même qu'il prévoyait de s'envoler pour des vacances à Dubaï.

Le fournisseur présumé épinglé par son train de vie

Pour autant, selon son avocat, qui a demandé une relaxe partielle, en pointant l'absence de preuves permettant d'affirmer que celui-ci était effectivement le fournisseur du trio « *on a mis dans le même sac tout ce qu'on pouvait trouver de valeur dans cette maison* ».

Pour les trois trafiquants, le verdict prononcé par le tribunal a finalement été plus lourd que ce qui semblait se présager. En effet, pour chacun d'entre eux, les juges ont prononcé des peines supérieures aux réquisitions du ministère public. D.devra ainsi purger une peine de cinq ans de prison contre les quatre réclamés initialement par la procureure. Jo., lui a été condamné à quatre ans de prison dont douze mois avec sursis. En ce qui concerne Ja., le tribunal a prononcé à son encontre une peine de trois ans de prison dont 18 mois de sursis. À la sortie de l'audience, son avocate faisait savoir qu'il ferait appel de la décision. ■

À CARRIÈRES-SOUS-POISSY,
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT GRÂCE À LA TVA À 5,5 % (1)

LES JARDINS Saint-Louis

Une situation exceptionnelle à proximité du parc du Peuple de l'Herbe, l'un des plus grands espaces naturels des Yvelines

- Un ensemble immobilier aux accents contemporains composé d'appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, terrasses et de grands jardins privatifs
- Arrêt de bus au pied de la réalisation desservant la gare de Poissy en 8 mn
- À proximité des écoles, commerces et services

APPARTEMENTS	PRIX (3) AVANT OFFRE TVA 5,5% (1)	PRIX (3) APRÈS OFFRE (2) TVA 5,5% (1)
2 PIÈCES LOT A21	162 500 €	-
3 PIÈCES LOT C11	210 300 €	201 300 €
4 PIÈCES LOT C14	237 400 €	225 400 €

ESPACE DE VENTE : **982 RUE DE LA REINE BLANCHE À CARRIÈRES-SOUS-POISSY**
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : 13h à 19h, samedi : 10h à 13h / 14h à 19h, dimanche : 14h à 19h

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SNC LNC Babel Promotion - Opération 2280 Carrières-sous-Poissy Tissier - 831 304 738 00014 RCS Nanterre - Les Nouveaux Constructeurs, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire 07/2021. **(1)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur. **(2)** Les Nouveaux constructeurs vous offre une partie de votre apport personnel jusqu'à 12 000 € (soit 9000 € pour un 3 pièces, 12 000 € pour un 4 pièces) pour tout contrat de réservation signé jusqu'au 31 juillet 2021 et la souscription concomitante d'un financement pour l'achat du bien concerné obtenu par l'intermédiaire de «LNC Financement», société de courtage partenaire de l'opération (sous réserve d'acceptation du dossier – les frais de courtage restant à la charge du bénéficiaire). Cette offre prendra la forme d'une subvention versée par compensation le jour de l'acte sur le prix de vente du bien TTC (parking inclus). LNC Financement, SAS au capital de 50000 Euros ayant son siège social 50, Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt Cedex (RCS 502 543 366). Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP) depuis le 27/06/2008 sous le N°ORIAS 08042972, consultable sur le site www.orias.fr. Offre valable sur une sélection de programmes et d'appartements et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles **(3)** Prix valeur au 08/07/2021, valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence Les Jardins Saint-Louis dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Les prix annoncés ci-dessus sont donnés à titre indicatif. En cas de différence avec ceux présentés en bureau de vente, ce sont ces derniers qui prévalent. **VOIR CONDITIONS SUR LNC.FR**

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois.
Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

SPORT

CELINE CRESPIN

AVIRON

Jeux Olympiques : Claire Bové armée pour « *se battre* »

La rameuse de l'Association sportive mantaise (ASM), Claire Bové, sera à Tokyo pour participer aux Jeux Olympiques qui se tiendront du 23 juillet au 8 août. Les courses d'aviron dans sa catégorie sont attendues du 24 au 29 juillet.

De la détermination, la rameuse de 23 ans de l'Association sportive mantaise (ASM), Claire Bové, en a à revendre. Du 9 au 11 avril dernier, elle avait décroché seule la médaille de bronze lors du championnat d'Europe, à Varèze, en Italie, après la blessure de sa partenaire grenobloise, Laura Tarantola. Ensemble, du 30 avril au 2 mai, à Zagreb, en Croatie, elles ont remporté la première place du deux de couple poids léger de la Coupe du monde avant de terminer à la troisième place lors de la deuxième étape de cette compétition à Lucerne, en Suisse.

Alors que les Jeux Olympiques de Tokyo se tiendront du 23 juillet au 8 août, les épreuves d'aviron dans la catégorie de Claire Bové sont attendues du 24 au 29 juillet. Pour sa première participation à la compétition, Claire Bové espère monter sur le podium. « *Pour moi, on ne part jamais sur une course en ayant l'intention de la perdre. Pour l'instant, c'est vrai qu'on a fait plutôt des bons résultats sur cette période 2021, même en 2020 sur les quelques compétitions qu'on a faites [et] 2019 aussi. Donc, voilà, pour moi, on a nos armes pour se battre dans la catégorie des filles contre lesquelles on sera alignées* », confie-t-elle le 17 juin.

VINCENT BOVÉ

« **Pour l'instant, c'est vrai qu'on a fait plutôt des bons résultats sur cette période 2021, même en 2020 sur les quelques compétitions qu'on a faites [et] 2019 aussi** », **confie la rameuse Claire Bové.**

Pour cela, la jeune rameuse s'entraîne durement. « *Une journée type d'entraînement, par exemple, ce sera pour moi lever à 6 h 30 pour être sur l'eau à 7 h puis un entraînement de deux heures avec une intensité variable selon les jours* […]. *Enfin j'ai cours à partir de 10 h jusqu'à midi ou jusqu'à 15 h et ensuite j'ai de nouveau entraînement l'après-midi, généralement vers 16 h 30-17 h. Cela c'est quand je ne suis pas en stage et que je suis à la fac* », précise Claire Bové qui est également étudiante en deuxième année de kinésithérapie à l'université Lyon 1. En stage terminal avec l'équipe de France, son emploi du temps est cependant différent car en plus des entraînements le matin jusqu'à 10 h 30, elle recommence la pratique de l'aviron de 15 h 30 à 18 h et bénéficie également d'une préparation mentale.

Sur le report des Jeux Olympiques de 2020 à 2021 en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, Claire Bové affirme que cela ne l'a « *pas trop perturbée* ». « *Sur le coup, je me suis dit « chouette, cela nous fait un an de plus pour s'entraîner avec ma coéquipière, donc un an de plus pour être plus forte* », déclare-t-elle en précisant néanmoins avoir eu une inquiétude sur le maintien cette année de la compétition. « *C'est vrai que j'ai eu peur que cela soit annulé. La vie d'un athlète de haut niveau n'est pas facile et s'entraîner tout le temps autant pour arriver aux Jeux Olympiques c'est dur. C'est là où j'ai pris conscience qu'en fait, les Jeux c'est tous les quatre ans et que c'est vraiment long en fait. Je me suis dit « si c'est annulé, c'est vraiment triste* » », confie-t-elle.

En ce qui concerne les restrictions sanitaires entourant les Jeux Olympiques à Tokyo, Claire Bové affirme que le ressenti de la compétition sera sans doute différent. « *Au niveau [de l'absence] du public, moi, pour l'instant, je n'ai pas connu des vrais Jeux donc je ne peux pas en parler mais c'est vrai que, dans l'équipe de France, il y a beaucoup de personnes qui ont fait les Jeux, qui nous en parlent et c'est un partage d'expérience énorme*, détaille-t-elle. *Cette année, il n'y aura pas de mélange des sports, de mélange des nations où on pourr[ait] tous se parler les uns les autres, aller voir les disciplines* […]. *Finalement, là, ce sera plus comme un championnat du monde où chacun a sa discipline.* »

Pour conserver son enthousiasme, la rameuse conclut néanmoins sur cette note : « *Je compte sur 2024 pour me rattraper et vivre des vrais Jeux si un jour cela redevient normal. J'espère en tout cas qu'il y aura 2024 pour faire des vrais Jeux. Je me rassure en me disant que ceux-là (ceux de Tokyo, Ndlr) seront uniques et qu'il n'y aura certainement que ceux-là qui vont se vivre [ainsi].* » ■

La communauté urbaine soutient ses athlètes

Un geste pour les sportifs des Jeux Olympiques. À l'issue du conseil du 6 juillet dernier, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a indiqué qu'elle attribuait « *5 000 euros par sportif* » pour faciliter leur préparation.

« *Participer aux Jeux Olympiques est souvent le couronnement d'une carrière sportive pour l'athlète bien sûr mais aussi pour son club, sa ville, son territoire. Il est légitime que notre communauté urbaine donne un coup de pouce à ces champions qui feront rayonner Grand Paris Seine et Oise à l'échelle de la planète !* », déclare le président de GPSEO et maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR) via un communiqué de presse de la communauté urbaine du 8 juillet. En plus de la rameuse Claire Bové licenciée à l'Association sportive mantaise, le communiqué parle des triathlètes pisciacais Cassandre Beaugrand, Léonie Periault et Dorian Coninx.

nexity | CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, **vivez des instants uniques** au cœur d'un parc !

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance

> Une **situation idéale** proche du centre-ville.
> Des appartements **du studio au 5 pièces duplex**.
> Des **balcons et de grandes terrasses plein ciel**.
> Des **vues remarquables** sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur
instantsnature.nexity.fr
0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

SAS Apollonia au capital de 331 284 euros - Siège social : 19, rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 - RCS Paris B 332 540 087. France. Document non contractuel, illustration non contractuelle à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspective : Agence Martingale. Architecte : Agence MAES et Atelier CASTRO DENISSOF. Conception : OSWALDORB – 02/2019.

9 millions
de riverains desservis
au quotidien sur l'ensemble de nos
territoires
Sepur
6863
ET-647-GJ
Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

VALLEE DE SEINE

Des répliques d'œuvres d'art parcourent le territoire

L'exposition itinérante mettant en lumière Monet, Cézanne et Van Gogh sera à Vaux-sur-Seine en juillet. Elle sera en novembre à Carrières-sous-Poissy.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une « *dizaine d'oeuvres reproduites en 3D et en HD sur des toiles montées sur châssis* » seront présentées au public qui sera muni d'un casque à réalité virtuelle.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre dans les musées, ces derniers viendront à vous. Ce concept est celui porté par l'association culturelle Nom'Art qui a pour but de faire sortir les œuvres d'art des musées pour les rendre accessibles à tous. Cette année, les répliques utilisées par le biais de la réalité virtuelle pour l'exposition itinérante en libre accès menée en partenariat avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) mettent en avant les peintres Monet, Cézanne et Van Gogh.

L'événement s'arrêtera à l'espace Marcelle Cuche à Vaux-sur-Seine où il fera une halte du 12 au 14 juillet. Il reviendra sur le territoire de GPSEO, et plus précisément à la médiathèque Octave-Mirbeau à Carrières-sous-Poissy, du 17 au 20 novembre prochain. Pour rendre l'exposition itinérante la plus ludique possible, plusieurs animations sont proposées.

Ainsi, outre la présentation, à l'aide d'un casque de réalité virtuelle, d'une « *dizaine d'œuvres reproduites en 3D et en HD sur des toiles montées sur châssis* », le public découvrira également « *des bustes animés incarnant les trois artistes* ».

Pour parfaire sa créativité « *un atelier d'art plastique sur les traces des impressionnistes* » sera proposé ainsi qu'un « *escape game* ». Ce dernier permettra au public de « *se glisser dans la peau d'un détective le temps de résoudre une énigme pour mieux découvrir l'univers de ces peintres et de leurs œuvres.* »

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la communauté urbaine, à l'adresse gpseo.fr. Pour septembre 2021, GPSEO indique d'ores et déjà qu'un « *nouveau temps fort* » est prévu. Il concerne des « *portraits de femmes qui ont marqué l'histoire de l'art, de La Joconde de Léonard de Vinci à la femme cubiste de Juan Gris* ». Les dates de cette prochaine exposition en vallée de Seine ne sont néanmoins pas encore renseignées. ■

LES MUREAUX

Le parc de Bècheville s'anime tout l'été

Pour la deuxième édition de *Tous au parc*, le parc de Bècheville accueillera de nombreuses animations jusqu'au 7 août. Une dictée géante et des séances de cinéma en plein air sont prévues.

Après avoir attiré 24 000 visiteurs, l'événement *Tous au parc* revient dans le parc de Bècheville pour une seconde édition. Des animations y sont prévues jusqu'au 7 août. *La Gazette* en a sélectionné quelques-unes.

Le samedi 17 juillet, à 22 h 30, les spectateurs qui viendront à la séance de cinéma en plein air découvriront ainsi le dessin animé *Coco* coproduit par les studios Disney et Pixar. En s'inspirant de la fête des morts célébrée au Mexique, le dessin animé raconte l'histoire d'un jeune garçon passionné de musique et qui rêve de devenir musicien. Pourtant, dans sa famille, la musique est interdite. En entrant sans le vouloir dans le royaume des morts, le héros va peu à peu découvrir l'histoire qui se cache derrière le fait que sa famille déteste la musique.

Le vendredi 23 juillet, à 17 h 30, une toute autre ambiance s'emparera du parc de Bècheville. Le public, qu'il aille encore à l'école ou non, aura l'occasion de participer à une dictée géante où de nombreux lots sont à gagner.

Le lendemain, à 22 h 30, une nouvelle séance de cinéma en plein air est prévue. Il s'agira de la comédie *L'Ascension* qui raconte le défi que relève Samy de gravir l'Everest par amour. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La première édition de *Tous au parc* avait attiré 24 000 visiteurs. Pour la seconde édition, le dessin animé *Coco* ou la comédie *l'Ascension* seront projetés.

Qui se cache derrière l'eau que nous utilisons à la maison?

Franck, Muriel ou David continuent de travailler pour que vous ayez de l'eau de qualité chez vous

Aqualia, des hommes et des femmes à votre service

#RestezChezVous

Quartiers d'été

GRATUIT

Viens avec tes potes et participe au

LFM RADIO SUMMER CHALLENGE

Remporte le titre de meilleur chroniqueur du 95.5 et gagne ton pass Sport & Culture en jouant :

BLIND TEST — CHARADE DES CHAROS

CHECK TES LYRICS — QUIZ DE L'ETE

SAURAS-TU RELEVER LE DEFI ?

Retrouve-nous au Village Sportif et Culturel, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 :

- île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines du 19 juillet au 06 août
- île de loisirs de Mousseaux du 19 juillet au 13 août

Et au Village des Sports de Mantes-la-Jolie, de 14h à 17h, du 12 au 30 juillet 2021

Infos : 01.30.94.62.41 / direction@lfm-radio.com

Région îledeFrance — île de Loisirs Boucles de Seine — Yvelines Le Département

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		3		4		1		
			3		6		2	
4		6		9	8	3		
6		2		8	5	7		
			6			9	8	
	8	9		1	7			
	7	5				6		
				7	1	5	9	
3	9		5	6	4	8		2

SUDOKU : niveau diabolique

	3						2	
5								
					2			
3				8				
8	6			7			3	4
1				3				
				2		4		
								3

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°262 du 7 juillet 2021 :

4	2	5	8	7	3	9	1	6
1	7	6	5	2	9	3	4	8
9	3	8	4	6	1	7	2	5
5	9	1	7	8	6	4	3	2
2	8	3	1	5	4	6	9	7
6	4	7	9	3	2	5	8	1
3	1	2	6	9	7	8	5	4
7	5	4	3	1	8	2	6	9
8	6	9	2	4	5	1	7	3

4	1	6	2	5	9	7	8	3
8	2	5	1	3	7	4	9	6
7	9	3	6	8	4	2	1	5
9	7	4	5	6	1	3	2	8
6	3	2	7	4	8	9	5	1
1	5	8	9	2	3	6	4	7
2	4	1	3	7	5	8	6	9
3	6	9	8	1	2	5	7	4
5	8	7	4	9	6	1	3	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

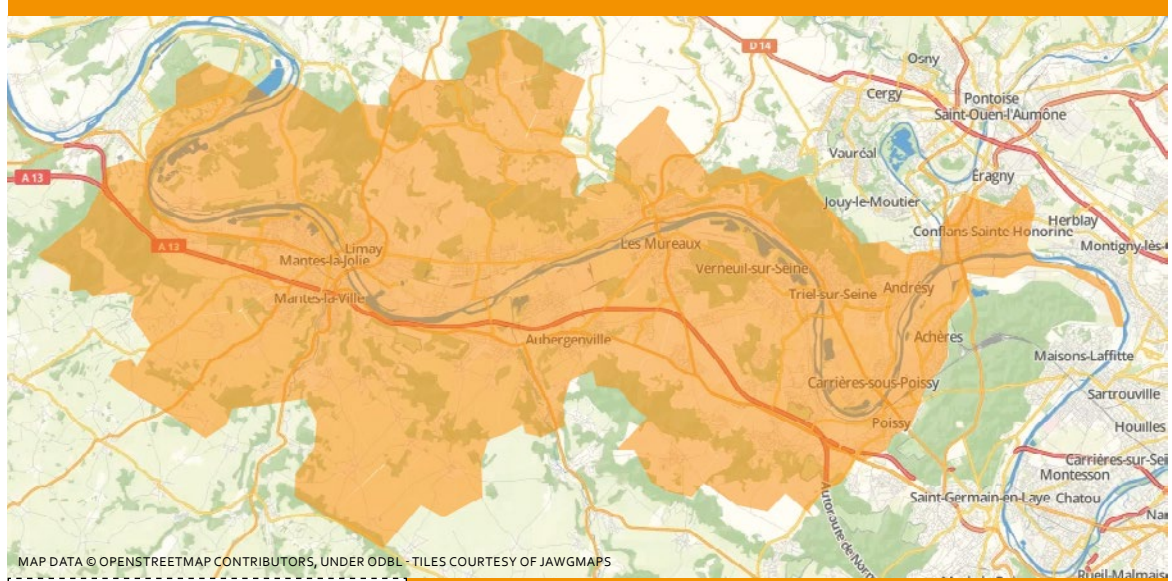

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2021 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Avec **YES+**, été comme hiver, la solidarité c'est toute l'année !

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, AUXILIAIRES DE VIE* :

Vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées !

SENIORS ISOLÉS :

Envie de profiter de moments partagés ? Bénéficiez du dispositif gratuit **YES+** !

Informations et inscriptions :
78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit)
yesplus@yvelines.fr

*Auxiliaires de vie : en complément de votre activité professionnelle

Yvelines
Le Département

yvelines.fr